

## **DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE**

### **SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE TELNET HOLDING SA**

Monsieur Faïçal GARGOURI, qui détenait directement 552 154 actions et droits de vote représentant 5,007% du capital de la société TELNET HOLDING SA, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 24 octobre 2013, le seuil de 5% du capital suite à la cession en bourse de 975 actions et droits de vote, représentant 0,009% du capital de la société.

Monsieur Faïçal GARGOURI a déclaré comme objectifs visés pour les douze prochains mois :

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote,
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 16 avril 2014 par l'Arab Financial Consultants (AFC), intermédiaire en bourse.